

Image not found or type unknown



Mon voisin est introuvable

Par **kette47**, le **09/10/2008** à **10:29**

nous avons acheté une maison mitoyenne dans une petite bastide.
en début mai 2008, il y a eu de fortes pluies. lorsqu'il pleut, l'eau pénètre chez mon voisin par le toit et celle ci coule contre notre mur (contre les prises électriques, planfond éfondré, tapisserie décollée, poutres pleine d'eau,...). sa maison est en abandon total et c'est dangereux pour nous.
nous venons d'avoir un enfant et nous ne pouvons continué à vivre ainsi.
mon voisin, qui n'est pas venu depuis 7 ans, est introuvable. celui ci habite en Angleterre. nous avons demandé son adresse d'angleterre au trésor public, nous lui avons envoyé plusieurs lettres recommandées mais elles reviennent toujours car l'adresse n'existe pas. le maire de notre village essayi en vain de le trouver.
la gendarmerie nous a dit que nous ne pouvions les mettre en justice car ce sont des dégâts involontaire.
que peut on faire?
merci d'avance de votre réponse.